

# SANTÉ STRASBOURGEOISE, le remboursement des soins prodigués en France exclusivement



## GARANTIES

	STF 100	STF 150	STF 200	STF Plus
caux et ents, age et males ié à ation	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	200% BRSS
e	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
nie, re, ment prescrites	-	117 €/an	176 €/an	176 €/an
	44 €/an	44 €/an	88 €/an	88 €/an
ation e ité sement nné	Forfait journalier : frais réels Séjour : 100% BRSS Honoraires : 100% BRSS	Forfait journalier : frais réels Chambre particulière Honoraires : 150% BRSS	Forfait journalier : frais réels Chambre particulière Honoraires : 200% BRSS	Forfait journalier : fra Chambre particu Honoraires : 400%
ation à	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	200% BRSS
s dentaires (1): thèses, ie...	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	350% BRSS 441 € pour les actes non re par la Sécurité soci
médicalement verres, lentilles, réfractive	117 €/an	206 €/an	294 €/an	441 €/an
Services Plus	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse

ne lecture du tableau : BRSS = Base de remboursement de la Sécurité sociale française (tarif de convention, tarif forfaitaire de responsabilité, forfait journalier)  
 exprimées en euros sont indexées sur l'évolution du plafond de la Sécurité sociale française. Les montants affichés sont calculés sur la base de sa valeur estimée au 01/01/2011 (2 946 eu  
 semble des traitements dentaires effectués la 1<sup>re</sup> année de garantie, les prestations versées sont limitées pour chaque personne assurée à 1 473 €. Cette limite passe à 2 356 € l  
 e et à 2 946 € pour la 3<sup>e</sup> année. À partir de la 4<sup>e</sup> année, la limite disparaît.

